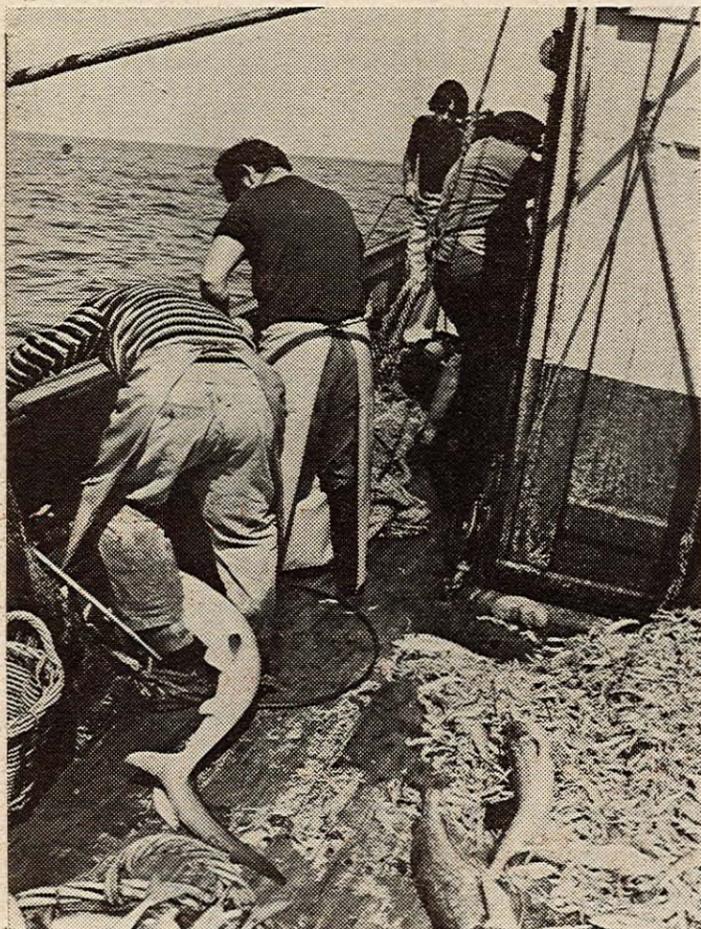


LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - N° 138 - 28 Août 1980 - Prix : 1 Franc

Le P.C.F., ses élus, la population dans le soutien aux marins-pêcheurs



Dès le début de l'année les communistes de Loire-Atlantique protestent contre cette situation qui obligeait les pêcheurs de La Turballe à jeter le produit de leur pêche à la mer (notre photo) parce que la conserverie et les poissonniers utilisent des sardines en provenance d'Italie comme c'est maintenant le cas dans de nombreux ports. L'élargissement de la C.E.E. dont le Parti socialiste est un actif partisan ne ferait qu'aggraver cette situation.

Le mouvement des marins-pêcheurs qui a commencé à Boulogne a gagné progressivement toute la profession. Face à son ampleur la télévision les radios et la presse ont mis avec force l'accent sur les difficultés résultant de ce mouvement suggérant que les marins-pêcheurs en sont responsables afin bien entendu de tenter d'isoler les pêcheurs en lutte de la population.

Une telle démarche de la part des grands moyens d'information constitue un véritable détournement de l'information au profit du Pouvoir.

Que le blocage du trafic maritime provoque des gênes c'est évident, mais il devient plus clair pour tout le monde aujourd'hui que le gouvernement porte avec les armateurs l'entière responsabilité de cette situation.

En effet c'est à Bruxelles au sein d'une commission composée en majorité de socialistes, que sont élaborés les plans de « redéploiement » qui brisent et modèlent au gré des possédants et des groupes étrangers, notre appareil de production. Les décisions qui y sont prises sont conformes aux vœux du pouvoir giscardien qui y contribue et met tout son acharnement à les faire appliquer au détriment des intérêts de notre pays, comme c'est le cas pour la Pêche aujourd'hui.

Ainsi comme les travailleurs de la Navale, des Transports, de la Terre etc. la lutte des pêcheurs aujourd'hui est à la fois un combat pour le droit de vivre dignement de leur travail et à la fois un combat pour l'intérêt national.

Préférant servir les intrêts des grandes sociétés plutôt que ceux des travailleurs et de la France le Pouvoir Giscard Barre Le Theule entend répondre aux revendications des pêcheurs par l'utilisation de la force.

Ainsi après Foss-sur-mer ce sont les marins-pêcheurs de Boulogne Dunkerque etc. qui ont subi les assauts de la Marine Natio-

nale tandis qu'à Saint-Nazaire cinquante-cinq marins-pêcheurs ont été convoqués devant le Tribunal mardi 26 août.

De tels procédés ne peuvent que susciter l'indignation et la plus vive riposte.

Une telle attitude du gouvernement n'est pas une preuve de force et il est possible de le contraindre à négocier et à satisfaire les justes revendications des travailleurs de la mer. Pour cela il est nécessaire que le soutien, la solidarité dont bénéficient déjà les travailleurs de la mer de la part des marins des remorqueurs, des dockers, des canotiers etc. ainsi que des habitants, se renforcent pour gagner l'ensemble des travailleurs et de la population.

C'est à cela que travaillent les communistes et leurs élus qui depuis le début du conflit multiplient à tous les niveaux les initiatives les plus diverses : messages de soutien, distribution de dizaines de milliers de tracts, délégation dans tous les ports du département, protestation contre l'utilisation de la force, projet de loi sur la pêche etc.

Dès lundi quand elle a eu connaissance de la convocation de cinquante-cinq pêcheurs devant le Tribunal, la section de Saint-Nazaire a élevé avec la fédération du PCF une vive protestation et elle a appelé les travailleurs et les nazairiens à se rendre massivement mardi 26 août à 16 h au moment du procès devant le Tribunal pour soutenir les pêcheurs poursuivis. Le même jour une délégation des élus communistes du département conduite par Maurice Rocher secrétaire fédéral conseiller municipal de Saint-Nazaire s'est rendue avec les élus communistes des autres départements maritimes à Matignon pour protester contre la politique de la canonnière du Pouvoir et rappeler les propositions du PCF pour le développement des Pêches maritimes. On notait aussi la présence dans la délégation de Jean-Yves Coupel conseiller régional.

Nous arrivons en cette fin août, à la phase active de la réalisation de la fête de Nantes et à la condition de son succès.

En effet la vignette est arrivée dans les cellules et dans les mains des communistes de Nantes et des sections périphériques, les premiers bons de soutien se placent.

Dans le prolongement des luttes d'avril, de mai, de juin et de l'été 80, la vignette sera avant tout cette année un bon de soutien envers tous ceux qui luttent.

LA VIGNETTE : un bon de soutien pour ceux qui luttent

La fête de Nantes des 8 et 9 novembre sera leur rassemblement, s'y retrouveront ceux touchés dans la toute dernière période, les travailleurs de la navale de Dubigeon-Normandie, des Nantaises de Fonderies de la SOPECA, victimes des plans « Davignon » successifs. A côté d'eux les travailleurs des ACB

qui subissent les réductions d'horaires et les départs en retraite anticipés. Les métallurgistes de Creusot-Loire à qui l'on refuse le contrat avec l'Union Soviétique qui pourtant aurait donné du travail à 5000 métallurgistes pendant un an. Les ouvriers du bâtiment, des entreprises Leguillou, Grossin, Coignet licencient alors que s'ouvrent de grands chantiers à Cordemais, à Donges, à Nantes avec la construction du CHU Nord. Les marins, les dockers qui luttent pour l'entretien et le développement du port de Nantes. Les étudiants et les enseignants qui lutteront sans aucun doute dès la rentrée contre la casse de leur université à qui l'on a ôté 17 diplômes du 3^e cycle sur 31 préparés jusqu'ici.

Mais encore seront nombreux à la fête de Nantes, ceux et celles qui sont engagés dans un courageux « bras de fer » contre le patronat et le gouvernement, pour défendre leur emploi, leur entreprise et l'économie de notre ville.

Imagine-t-on dans cette période de « casse » combien cette fête de Nantes gêne tous

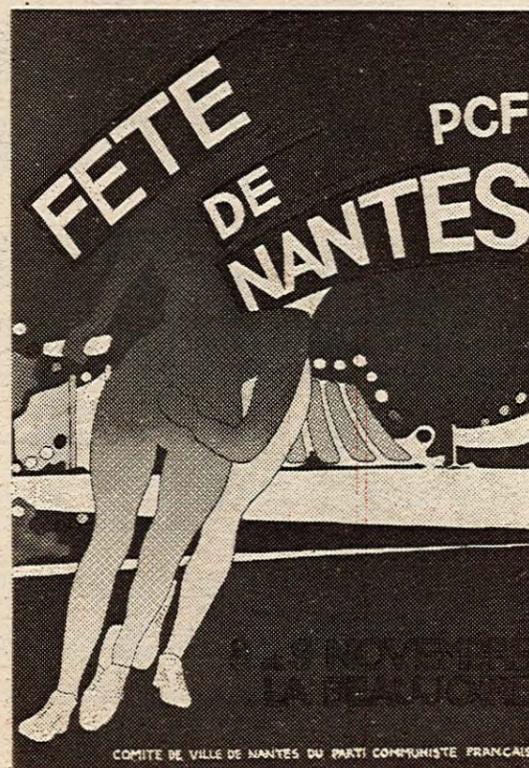
13 et 14 Septembre, LA FÊTE DE L'HUMA

Dans un peu plus de deux semaines va se tenir à La Courneuve la fête de l'Humanité.

Cette année elle va revêtir un caractère particulier. Placée au cœur des luttes elle va être un énorme rassemblement autour du Parti communiste à la veille d'une élection nationale, les présidentielles.

Les inscriptions qui nous parviennent montrent l'intérêt qui lui est porté comme à la BN à Vertou où 20 travailleurs de l'entreprise se sont déjà inscrits.

La Fédération de la Loire-Atlantique vous appelle à faire de même pour que cette fête 1980 constitue un rassemblement national d'une ampleur inégalée (voir page 3 comment vous pouvez vous y rendre.)



(suite page 3)

COMITE DE VILLE DE NANTES DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Cinéma "les Club"

76, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE
Tél. 22.53.41

Tous les jours 2 soirées vers 20-22 h. Matinées tous les jours 14 h 30, dimanche, 14 h, 16 h

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

PILE OU FACE

LE BAR DU TÉLÉPHONE

LES HÉRITIÈRES

HISTOIRE D'O

(Interdit moins 18 ans)

Les KORRIGANS

8, avenue de la République ST-NAZAIRE

Tél. 22.44.79

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

LE COMMANDEMENT DE SA MAJESTÉ

PETER ET ÉLLIOTT LE DRAGON

LA BAINÉUSE FAIT DES VAGUES

(Interdit moins 13 ans)

ORANGE MÉCANIQUE

(Interdit moins 18 ans)

à NANTES

APOLLO
GAUMONT

à SAINT-NAZAIRE

Les KORRIGANS
Les CLUB

LA GUERRE DES ÉTOILES CONTINUE

STAR
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE
WARS

MARK HAMILL • HARRISON FORD • CARRIE FISHER
BILLY DEE WILLIAMS • ANTHONY DANIELS

Musique de JOHN WILLIAMS

Produit par GARY KURTZ

Scénario de LEIGH BRACKETT et LAWRENCE KASDAN

Réalisé par GEORGE LUCAS

LES NOUVEAUTÉS DE LA SEMAINE

● **LA BANQUIÈRE.** — Film de Francis Girod, avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Jean Carmet, Noëlle Chatelet, Claude Brasseur, Marie-France Pisier, Jean-Claude Brialy, Jacques Fabbri. Portrait non conforme, sur fond de charleston, de Marthe Hanneau, dont les éclats financiers, sentimentaux et politiques firent scandale il y a une cinquantaine d'années.

● **LE COMMANDO DE SA MAJESTÉ.** — Film anglais d'Andre Kershner. Scénario de Reginald Rose. Musique de Roy Budd, avec Gregory Peck, David Niven, Roger Moore, Trevor Howard, Barbara Kellermann.

● **LES MONSTRES DE LA MER.** — Film de Barbara Peeters, avec Doug

McClure, Ann Turkel, Vic Morrow. Des androïdes sortis de la mer cherchent à s'accoupler aux femmes d'une petite communauté afin de perpétuer leur race. Un thriller aquatique !

● **JE SUIS PHOTOGENIQUE.** — Film de Dino Risi, avec Renato Pozzetto, EdKifé Fenech, Aldo Maccione, Julien Guiomar, Michel Galabru. Portrait d'un jeune provincial dont le rêve est de faire du cinéma. Une satire acerbe du 7ème art par l'un des maîtres de la comédie italienne. Présenté en compétition - Cannes 1980.

● **L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE.** — Film américain d'Irvin Kershner, interprété par Mark Hamill. « La guerre des Étoiles (suite) ».

● **PILE OU FACE.** — Film de R. Enrico. Dialogues de Michel Audiard. Scénario de Marcel Jullian, avec Philippe Noiret, Michel Serrault, A. Falcon, J. Desailly, Dorothee. G. Legrand.

● **LE BAR DU TÉLÉPHONE.** — Film de Claude Barrois, avec Daniel Duval, François Perrier, Georges Wilson, Léopold Kretschmann, Julien Guiomar. La tuerie du « Bar du Téléphone » de Marseille, l'un des épisodes les plus sanglants de la guerre des gangs.

● **LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT.** — Film anglais de Robert Stevenson, interprété par Maurice Chevalier, Hayley Mills, George Sanders.

APOLLO 5 salles, 5 films

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

PILE
OU
FACE

LA CAGE
AUX
FOLLES

INTER-
NATIONALE
PROSTITUTION

(Interdit moins 18 ans)

LA GRANDE MAFFIA DU RIRE

ARIEL 2 SALLES

● FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE
LES MONSTRES DE LA MER (interdit
— 13 ans)

● 2 films « HARD » au même programme
tarif réduit interdit moins de 18 ans

● LES PUCELLES
● UNE NIECE MALICIEUSE

Gaumont

PARTNERS PRODUCTION - FRJ - GAUMONT présente

ROMY SCHNEIDER

LA BANQUIÈRE

UN FILM DE FRANCIS GIROD

MARIE-FRANÇOISE PISIER | CLAUDE BRASSEUR | JEAN-CLAUDE BRIALY | JEAN CARMET | JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

DANIEL MESGUICH | JACQUES FABRI

DIRECTION DE L'ART : GEORGES CONCHON | RÉALISATION : FRANCIS GIROD

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

LES EVADES DU CAMP D'AMOUR (Interdit aux moins de 18 ans)

Mais qu'est-ce que que j'ai fait au bon Dieu pour avoir une femme qui boit dans les cafés avec les hommes

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT

LES SOUS-DOUES

Horaires les "Korrigans"

Salle 1 : Tous les jours, 20 h, 22 h 25, plus mercredi, sam., dim., 14 h, 16 h 25.

Salle 2 : Tous les jours, 20 h 05, 22 h 30, plus mercredi, sam., dim., 14 h 05, 16 h 30.

Salle 3 : Tous les jours, 20 h 10,

22 h 25, plus mercredi, sam., dim., 14 h 10, 16 h 25.

Salle 4 : Tous les jours, 20 h 20, 22 h 20, plus mercredi, sam., dim., 14 h 20, 16 h 20.

Salle 5 : Tous les jours, 20 h 15, 22 h 30, plus mercredi, sam., dim., 14 h 15, 16 h 30.

SOUTIEN AUX NANTAISES DE FONDERIE

Une délégation du Bureau fédéral du P.C.F. conduite par Maurice Rocher, secrétaire de la Fédération, s'est rendue aux Nantaises de Fonderies lundi 18 août 1980 en soirée pour apporter son soutien aux travailleurs licenciés qui occupent l'entreprise depuis trois se-

maines pour s'opposer à sa fermeture.

La volonté de liquider la Nantaise de Fonderies est une nouvelle illustration de la casse du potentiel économique du pays organisée par le pouvoir giscardien.

Casser cette entreprise liée à la navale est d'autant plus inacceptable qu'elle est viable et une des seules qui, en France, fabrique des hélices de haute qualité technique (les hélices du « France » y furent produites).

Le pouvoir qui croyait, une fois de plus, mettre à profit la période estivale, ici pour en finir avec les Fonderies, doit compter avec la détermination des travailleurs. Pour sauvegarder leur entreprise, ils l'occupent en plein mois d'août, leur lutte est aussi celle de la défense de l'intérêt national. Nous n'accepterons pas que le pouvoir détruise cet outil pour ensuite aller acheter des hélices à l'étranger.

Le Bureau fédéral du P.C.F. appelle les cellules et sections à prendre toute initiative permettant d'élargir la solidarité et le soutien nécessaire aux travailleurs des Fonderies pour que leur lutte débouche sur le maintien et le développement de productions indispensables à notre marine comme à des secteurs de pointe tels la cryogénie et le nucléaire.

Nantes, le 19 août 1980.

Fiancés
MAJOR
vous offre de magnifiques
CADEAUX
Demandez votre livret
dans les magasins MAJOR
de SAINT-NAZAIRE

Protestation contre la présence de la marine nationale dans les ports

Nous publions ici le télégramme de protestation envoyé par Danielle de MARCH vice-présidente de l'assemblée européenne à Raymond Barre contre la présence de la marine Nationale dans les Ports.

Monsieur le Premier Ministre,

Comme députée de la France et de la région Provence-Côte d'Azur à l'Assemblée Européenne, j'éleve une vive protestation contre la présence des unités de la marine nationale dans le golfe de FOS pour une mission de répression contre les marins pêcheurs en lutte.

A Strasbourg, face aux plans de la CEE, seuls les députés communistes se sont opposés à la liquidation de nos pêches maritimes et à l'élargissement à trois nouveaux pays méditerranéens.

Pleinement solidaire des revendications des marins pêcheurs et consciente qu'ils défendent l'avenir de la pêche et la vocation maritime de la FRANCE, je vous demande d'employer la seule solution responsable pour résoudre ce conflit social, une négociation globale et de retrait immédiat des navires de l'escadre en Méditerranée dans le golfe de FOS et dans les autres ports.

L'assemblée nationale doit être réunie sans retard en session extraordinaire.

Les intérêts des compagnies pétrolières ne doivent pas, une fois de plus passer avant l'intérêt des travailleurs et de la Nation.

DES CARS POUR LA FETE DE L'HUMANITE LES 13 ET 14 SEPTEMBRE A LA COURNEUVE

Comme chaque année des cars partiront de Nantes et Saint-Nazaire le vendredi soir 12 septembre pour se rendre à la plus grande fête de France.

Les personnes désireuses de se rendre à la Fête de l'Humanité peuvent dès maintenant réserver leurs places dans les cars en s'adressant aux C.D.H. ou aux adresses suivantes :

• A la Fédération du P.C.F., 41, rue des Olivettes, 44000 Nantes, tél. 47-72-28 :

tous les jours, de 9 h à 19 h (sauf samedi-dimanche).

• au Comité de Ville de Nantes du P.C.F., 22, rue des Hauts-Pavés, 44000 Nantes, tél. 71-49-48 :

tous les jours, de 9 h à 19 h (sauf samedi-dimanche).

• à la Section de Saint-Nazaire du P.C.F., Centre Boris Vian, 24, rue du Commandant-Gaté, 44600 St-Nazaire, tél. 70-00-55 le lundi, de 18 à 19 h.

ainsi que les lundi 8 septembre, mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11, de 18 à 19 h.

LA VIGNETTE :

un bon de soutien
pour ceux qui luttent

(Suite de la première page)

ceux qui, dans la perspective des élections présidentielles, voudraient que les travailleurs ne fassent pas entendre leur voix.

La vignette dans tout cela ? est la condition pour que se réalise un rassemblement de travailleurs de tous horizons, de toutes professions qui ont en commun de lutter.

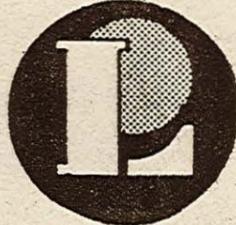
Diffuser le bon de soutien, c'est en effet faire connaître le courage de ceux qui luttent, organiser la solidarité des travailleurs et de la population, affirmer l'exigence qu'il faut changer, changer vraiment. C'est en cela que le succès de la fête de Nantes sera un événement politique de première importance.

Enfin je voudrais dire, cher(e) camarade, que depuis quelque temps de grands combats se sont déroulés à l'échelle du comité de ville, de nombreuses actions se sont développées sur les sujets les plus divers : les HLM, la santé, la circulation, le port de Nantes, l'Université, l'emploi, etc...

Certaines de ces actions ont abouti positivement, le CHU-Nord de Nantes, les tranches 4 et 5 de Cordemais, cela montre que nous ne sommes pas sans effet et que d'autres succès nous attendent, la fête de Nantes doit être le prochain.

Jean-Yves COUPEL,
Secrétaire du Comité
de Ville de Nantes.

du 3 au 15 Septembre

ANNIVERSAIRE 

à PONTCHATEAU, route de Nantes

E. LECLERC

GAGNEZ

1 VOLKSWAGEN POLO

1 BON d'ACHAT de 300 F. CHAQUE JOUR

SUPER-ANIMATION AVEC DES JEUX ET DES CADEAUX

...et des **PRIX LECLERC !**

Projet de loi pour la pêche

Au mois de juin 1980, les députés communistes déposaient un projet de loi pour le développement des pêches maritimes. Nous publions ci-dessous un extrait de l'exposé des motifs de ce projet.

Il est urgent de rompre avec une politique qui organise le déclin de nos pêches maritimes et des industries annexes. Les hommes et les moyens de production existent pour sauvegarder la capacité productive dans ce secteur d'activité, assurer la sécurité de l'approvisionnement alimentaire de la nation, son indépendance, la protection de l'environnement naturel, la réalisation des équilibres régionaux, la réduction du déficit de la balance du commerce extérieur et faire accomplir à la France une mission de solidarité internationale.

Leur mise en œuvre nécessite une toute autre orientation de la politique des pêches maritimes.

L'essor des échanges et la coopération internationale seront développés mais en tenant compte des intérêts nationaux, ce qui suppose la protection contre les importations, tant au niveau des pays tiers qu'à celui des Etats membres de la C.E.E.

Il faut une politique qui assure à notre pays les équipages nécessaires à l'expansion de nos pêches maritimes par la garantie de l'emploi, un revenu correspondant à la pénibilité et au danger du métier, une formation initiale bien adaptée et une véritable formation continue.

Des mesures doivent égale-

ment être prises dans le même sens en ce qui concerne les travailleurs des industries annexes.

Le maintien et le développement de la ressource sont des aspects essentiels d'une véritable politique des pêches, et concernent nos eaux territoriales, les 200 milles des neuf pays de la C.E.E., ainsi que l'accès à des lieux de pêche plus lointains. Il faut privilégier les pêcheries destinées à l'alimentation humaine et proscrire la pêche des immatures destinée à la fabrication de farine, lutter contre toutes les formes de pollution. L'accès aux lieux de pêche traditionnels nécessite la conclusion d'accords tant dans le cadre de la C.E.E. qu'au niveau international, mais la France tient à réaffirmer l'exercice de sa souveraineté en ce qui concerne ses eaux territoriales et la Z.E.E. de 200 milles comme les autres Etats membres, pour les espaces maritimes qui dépendent de sa juridiction.

La nécessité d'assurer une politique cohérente d'organisation des marchés et de fixation des prix est reconnue par tous pour assurer aux marins et à ceux qui vivent de cette activité un prix minimum correspondant à l'évolution des coûts de production. La réduction des écarts entre le prix à la production et ceux à la consommation, par la baisse de la T.V.A., la planification des apports, l'élaboration de contrats de vente pour les industries de transformation. Le relèvement des prix d'orientation et de retrait est un objectif



essentiel de cette nouvelle politique.

Un autre moyen est la réduction des coûts d'exploitation par la diminution très nette des charges entraînées par le poste carburant.

Un plan pluriannuel, des mesures en faveur de la pêche artisanale, le développement de la pêche industrielle, de l'aquaculture et la promotion de la conchyliculture sans le contrôle

scientifique privilégié de l'I.S.T. P.M. constituent les moyens de la protection, du renouvellement et du développement de l'outil de production et de l'effort de recherche.

La réforme du Code du Travail maritime, la création d'une caisse sociale des pêches maritimes, le relèvement des pensions sont nécessaires pour assurer la protection sociale des marins et de leurs familles.

Une telle politique ne sera possible qu'avec une réforme de l'administration des Affaires maritimes et le regroupement des secteurs concernés dans un Ministère de la Mer.

Tel est l'objet de la proposition de loi pour une politique visant à sauvegarder et à développer les pêches maritimes françaises que nous vous demandons de bien vouloir adopter.

LES ÉLUS COMMUNISTES DU DÉPARTEMENT APPORTENT LEUR SOUTIEN AUX PÊCHEURS !



Mercredi 20 août une délégation d'élus communistes du département conduite par Jean-Louis Le Corre, conseiller général, maire de Trignac et membre du Bureau de l'Association départementale des Elus communistes et républicains et composée de : Jean Perraudeau, maire-adjoint de Saint-Nazaire ; Pierrette Brémont, maire-adjointe de St-Herblain ; Maurice Rocher, secrétaire fédéral du P.C.F. et conseiller municipal de St-Nazaire ; Yvette Rastel et Gilles Bontemps, conseillers municipaux de St-Nazaire, s'est rendue dans les ports du département et en particulier à La Turballe, au Croisic, à Pornic et à Saint-Nazaire pour apporter le soutien des élus communistes aux pêcheurs en lutte.

Dans tous ces ports, malgré la gêne qu'entraîne le juste mouvement des pêcheurs, on

constate qu'un début de solidarité et de soutien de la population se manifeste.

Au cours de ces rencontres les élus ont informé les travailleurs de la mer des initiatives prises par les communistes, et les ont assurés de leur volonté d'œuvrer pour que s'élargisse la solidarité nécessaire à leur lutte pour la satisfaction de leurs revendications.

A 21 heures, la délégation accueillait à leur arrivée à Saint-Nazaire, les pêcheurs du Croisic qui, l'après-midi, étaient au port de Pornic, en présence, malgré l'heure tardive, de nombreux Nazairiens venus apporter leur soutien, qui d'ailleurs ne va pas manquer de se développer dans les entreprises et les villes après les menaces inadmissibles proférées par Barre d'envoyer la marine nationale contre les pêcheurs.

Intervention de Danielle De March auprès du Préfet Maritime de la 3^{ème} Région

Immédiatement après les propos tenus par Barre la semaine dernière, notre camarade Danielle De March, vice-présidente du Conseil général du Var et vice-présidente de l'Assemblée européenne, est intervenue auprès du préfet maritime de la 3^{ème} Région que nous publions ci-dessous.

Les propos tenus par le Premier ministre m'amènent à élever, ce jour, auprès de lui, une vive protestation, en tant que députée communiste de la région Provence-Côte d'Azur.

La décision du gouvernement français est grave.

L'appel à utiliser l'escadre en Méditerranée pour une mission de répression dans le golfe de Fos contre les marins-pêcheurs défendant leurs droits et la vocation maritime de la France, est lourd de conséquences.

En ces circonstances, j'ai tenu à m'adresser à vous afin que soit évité un affrontement entre la marine nationale et les pêcheurs provençaux, les travailleurs de la mer et des ports. Vous conviendrez avec moi que les missions véritables de la marine nationale sont celles de la sécurité du territoire et la surveillance de nos côtes et non l'aide à la répression dans les conflits sociaux.

Au nom de la priorité accordée à la liberté de circulation dans les ports pétroliers, le gouvernement tente, après plusieurs jours, de se démettre de ses responsabilités en refusant une négociation globale qui reste la seule solution valable, ainsi qu'une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale.

L'intérêt des compagnies pétrolières pèse donc plus lourd

dans la décision du Premier ministre que la protestation de toute une corporation représentant, dans notre pays, près d'un million de personnes.

C'est l'intérêt de la France qui est en jeu lorsque les plans communautaires acceptés par le gouvernement se traduisent par une réduction de nos capacités maritimes de 12 %, par des importations massives de poissons représentant 60 % en valeur de la production nationale.

La colère des marins-pêcheurs est justifiée lorsqu'ils constatent que de Bruxelles sont décidés des règlements sur les prix, les quotas, les marchés, les zones, qui ne tiennent aucun compte des propositions des professions concernées.

Je tenais à vous faire connaître mon point de vue et mon entière solidarité avec eux, ayant participé à l'Assemblée Européenne au débat sur ces problèmes, où seuls les députés communistes ont refusé les projets communautaires et révélé leurs conséquences sur le pouvoir d'achat et les conditions de travail des marins-pêcheurs.

Seuls les députés communistes et apparentés français se sont opposés à l'élargissement de la communauté à trois nouveaux pays méditerranéens et ont demandé les mesures de sauvegarde prévues dans le traité de Rome.

A l'heure où je vous écris, l'information m'est donnée d'une présence de bâtiments de l'escadre de Toulon devant le golfe de Fos.

Encore une fois, au nom de l'intérêt national, des libertés et de la démocratie, je vous

demande, en tant que préfet maritime, de ne rien entreprendre qui puisse entraver l'action très responsable engagée par les marins-pêcheurs français.

La force ne peut rien face à leur détermination. Seule la négociation apportera une solution à ce conflit, largement soutenu par la solidarité des travailleurs de notre région.

J'espère de votre part une lecture attentive de ma lettre.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Initiative au Terre-Plein de Penhoët

Mercredi midi 27 août les communistes de la section d'Alstom-Atlantique du PCF se sont adressés aux travailleurs des chantiers sur le Terre-Plein de Penhoët.

Maurice Rocher secrétaire de la fédération de Loire-Atlantique du PCF participant à cette initiative de la section d'entreprise, a notamment appelé les travailleurs à intensifier leurs luttes pour que vive et se développe la Navale, à renforcer leur soutien aux marins-pêcheurs en grève pour la satisfaction de leurs justes revendications et pour la défense de l'intérêt national, et ceci d'autant plus au moment où le Pouvoir substitue la force et les poursuites judiciaires à la négociation.

Directeur de la publication : Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes - NANTES

Imprimerie Commerciale - 32, bd Laënnec - RENNES - C.P.P.P. n°62 987

Composé et imprimé par une équipe d'ouvriers syndiqués.